

Livraison de la résidence « AKAUAGA »
(dimanche 18 décembre 2022 – à Takapoto)

Projet de discours de M. Jean-Christophe BOUISSOU,
Vice-Président de la Polynésie française,
Ministre en charge du Logement,
Président du Conseil d'Administration de l'OPH

Mesdames et Messieurs, la ora na,

Je suis particulièrement fier d'être là avec vous aujourd'hui, et de prendre part à un moment important dans une vie : recevoir les clés de sa maison.

Le lotissement AKAUAGA que nous inaugurons aujourd'hui, se trouve sur la parcelle A312 d'une superficie totale de 37.740 m², que la Commune a proposée conjointement avec le Pays pour permettre à 15 familles de Takapoto de pouvoir accéder à un logement digne.

Les équipes de l'OPH ont tout d'abord procédé à la viabilisation des 15 lots de 900 m² en moyenne, destinés à accueillir les fare OPH. Cela passe par le terrassement du terrain, puis le raccordement de chaque lot aux réseaux de la Commune, en y installant un compteur individuel. Puis, une fois, les lots viabilisés, nous y avons construit 15 fare OPH : 9 F3, 3 F4 et 3 F5. Chaque maison dispose donc d'un terrain de 900 m², et la résidence offre un accès commun à la plage.

Le coût total de cette opération s'élève à plus de 312 millions de Francs, cofinancés par l'Etat et le Pays dans le cadre du Contrat

de Projets n°2. Ces 312 millions ont été directement réinjectés dans l'économie locale.

En effet, la construction de la résidence AKAUAGA a mobilisé au total 3 entreprises et 35 ouvriers, dont 25 recrutés localement à Takapoto. Je tiens à saluer ces équipes et à les féliciter pour leur travail et pour leur confiance.

Je tiens à remercier également les équipes de l'OPH et celles de la commune de Takapoto-Takaroa. Merci, car vous avez permis à 15 foyers de Takapoto non seulement d'accéder à un logement digne, mais également de s'établir durablement sur leur atoll en accédant à la propriété.

Cette opération prévoyait initialement l'accession à la propriété pour les familles par la location-vente du terrain, avec la possibilité d'y construire un fare OPH en contrepartie d'une participation financière entre 2 et 35% du prix du fare, calculée en fonction des revenus du ménage et de sa composition.

Mais face à la difficulté des familles de verser cette participation, nous avons du revoir avec l'OPH le dispositif. C'est ainsi que nous avons opté pour une mise en location-vente du terrain et du fare pendant une durée de 5 ans, permettant ainsi de mensualiser aussi le montant de la participation. En clair : Pour un loyer variant entre 11.820 et 14.890 Francs / mois, variant en fonction de la surface du terrain et de la typologie du Fare, les familles deviendront propriétaires de leur maison au bout de 5 ans...

Cela veut dire que pendant 5 ans vous serez des locataires de l'OPH, et vous devrez payer votre loyer tous les mois si vous souhaitez que cette maison soit à vous, à vos enfants.

Ceux d'entre vous qui sont éligibles à l'Aide Familiale au Logement pourront en bénéficier sur la part locative de votre loyer.

S'il vous plait, gardez la proximité avec l'OPH. Si vous rencontrez des difficultés pour payer votre loyer, parlez-en avec eux. Et maintenez le dialogue, car les solutions, on les trouve plus facilement ensemble.

Des outils ont été mis en place aussi sur le site oph.pf, comme le paiement en ligne, ou la possibilité de signaler tout souci technique ou de voisinage que vous rencontreriez. Utilisez-les.

Mesdames et Messieurs, vous le savez, le logement est un élément fondamental dans la dignité des personnes et des familles. Le Pays en a fait une de ses priorités, avec une production soutenue de logements sociaux des plus dynamiques que la Polynésie ait connues.

Hier, nous avons remis les clés de leur logement à 30 autres familles de Tikehau et Manihi. Au cours des prochains mois, 67 familles de Makemo, Hao, Kaukura, et Nuku Hiva pourront emménager dans un logement neuf dans le cadre de programmes identiques, et en seront propriétaires à l'issue de la période de location-vente de 5 ans.

Tout comme vous, les futurs locataires ont été sélectionnés en Commission d'attribution, après avoir constitué et déposé un

dossier de demande de logement auprès de l'OPH, qui a tenu des permanences dans les mairies des îles.

Je sais que vous avez attendu ce moment longtemps – je vous souhaite de vous épanouir dans cette nouvelle vie que vous allez commencer à construire pour vos enfants et votre famille. Prenez soin de vous, de votre entourage, de votre environnement. Aidez-vous les uns les autres.

Chères familles, je ne serai pas plus long. Passons à l'étape tant attendue, et venez recevoir les clés de votre fare.

Je vous remercie pour votre attention. Mauruuru.